



Fiche de poste N° : 02/ 2026_ASH ESI_UP	Poste : Enseignant Spécialisé exerçant <ul style="list-style-type: none">• au sein de l'Unité pédopsychiatrique (UP) de Centre Hospitalier de Polynésie Française (CHPF) à ½ temps• en itinérance à ½ temps (ESI)
Descriptif et contexte du poste	<p>L'Unité pédopsychiatrique est une unité de service du CHPF. Elle accueille des enfants (0 à 12 ans) et des adolescents (de 12 à 18 ans) en situation de souffrance psychique.</p> <p>L'enseignant spécialisé travaille en partenariat avec l'école ou l'établissement scolaire et l'équipe pluridisciplinaire de l'établissement (direction, personnels médicaux et paramédicaux, éducateurs, ...) pour assurer la réussite des jeunes.</p>
Missions	<p>La mission spécifique de l'enseignant de l'UP : apporter de la clarté et de la lisibilité entre les 2 institutions (DGEE / UP), de façon à installer la confiance indispensable au bon fonctionnement du partenariat.</p> <p>L'enseignant spécialisé est un intermédiaire qui doit, de sa place :</p> <ul style="list-style-type: none">- continuer à travailler étroitement avec l'ASH pour échanger et partager des observations (sans multiplier les bilans).- créer du lien avec les équipes pédagogiques en les informant sur la spécificité et le fonctionnement de la pédopsychiatrie ainsi que sur la complémentarité des actions de chacun. Il peut éventuellement informer sur les modalités de suivi de l'enfant (fréquence du soin, modalités et type de thérapie) en préservant le secret médical et la confidentialité.- relayer le vécu scolaire des enfants et des enseignants à l'équipe de pédopsychiatrie en explicitant la réalité de l'école inclusive et les impératifs de l'école. L'enseignant de l'UP représente la DGEE dans le milieu médical et doit pouvoir témoigner de la réalité du terrain. Il peut aussi apporter un regard spécialisé sur les difficultés et capacités des enfants à être élève, sur leur relation aux apprentissages et aux autres élèves pour permettre aux soignants d'affiner leur diagnostic clinique. <p><u>Spécificités :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• ½ temps à l'UP +• ½ temps ESI (Enseignant Spécialisé Itinérant)• Capacité de se déplacer de manière autonome• Organisation et adaptation• Communication et travail en équipe• Maîtrise des outils numériques usuels.

	<p>Une mission commune aux ESI : favoriser et soutenir l'école inclusive</p> <ul style="list-style-type: none"> - observer les élèves pour évaluer les besoins - proposer en lien avec les ESI de secteur, aux enseignants des aménagements et des objectifs de travail prioritaires - informer les équipes éducatives sur les troubles psychiques, les handicaps, leurs conséquences et les compensations nécessaires à mettre en place - aider à concevoir et à formaliser les PPI et PPS / PPF en lien avec les ESI de secteur - proposer aux enfants des situations d'apprentissage leur permettant de consolider leur posture d'élève, les réassurer en tant qu'apprenants, amorcer la construction de compétences pour leur permettre de tirer profit des enseignements en classe - rester attentif au bon déroulement de la scolarité des élèves tout au long de l'année - soutenir les familles face au parcours spécifique de leur enfant en les impliquant et en leur explicitant son projet scolaire <p><i>*L'ESI-UP peut être interpellé ponctuellement par l'équipe médicale pour des situations identifiées sur l'île de Tahiti.</i></p> <p><i>*L'ESI-UP agit <u>sur indication médicale</u> et non sur notification de la CTES.</i></p> <p><i>*L'ESI-UP intervient sur le pôle « enfants » et sur le pôle « adolescents » afin de faciliter les prises en charge d'élèves et les rendez-vous avec les familles.</i></p>
Connaissances et compétences requises	<p>Conditions de candidature :</p> <p>Etre titulaire d'un CAPPEI Parcours « Coordonner une ULIS » (ou certification équivalente) et attester d'une expérience suffisante dans la scolarisation des élèves en situation de handicap et/ou présentant des troubles psychiques.</p>
Affectation Résidence administrative	Unité pédopsychiatrique (UP) de Centre Hospitalier de Polynésie Française (Pirae)
Contact	IEN ASH
Modalités de recrutement et dépôt des candidatures	<p>Les candidats doivent constituer et transmettre un dossier de candidature comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fiche de candidature portant l'avis de l'IEN - Curriculum vitae - Lettre de motivation <p>>Le dossier complet doit être adressé par la voie hiérarchique, doublé d'un envoi direct au Bureau des Ressources Humaines du 1^{er} degré de la DGEE (par mail : brh1@education.pf).</p> <p>>Les candidats seront convoqués pour un entretien (30') avec les membres de la commission présidée par le Directeur général de l'éducation et des enseignements ou son représentant. Les candidats des îles passeront l'entretien par teams.</p> <p>> L'entretien se déroulera en deux temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> - exposé des motivations du candidat ; - questionnement de la commission. <p><u>Date et lieu des entretiens : A la rentrée de janvier 2026 à la DGEE (site de Tuterai Tane)</u></p>